

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



5 octobre 2021



25 400 actifs travaillent dans les métiers des services de l'automobile en Bretagne

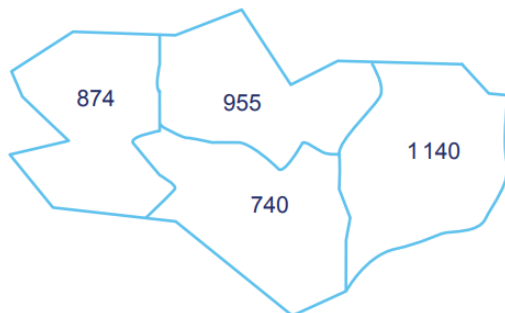
L'Observatoire des métiers des services de l'automobile publie les éditions 2021 des Régioscopes, véritables panoramas régionaux délivrant les chiffres clés du parc automobile, de l'emploi et de la formation. Outre les déclinaisons régionales, une version France présente les mêmes données à l'échelon national. Ces outils, disponibles en téléchargement sur le site de l'ANFA, offrent des clés de lecture et de compréhension de l'écosystème de la branche.

En France, la branche des services de l'automobile représente plus de 150 000 entreprises et plus de 500 000 actifs (salariés et indépendants). Près de 65 000 jeunes sont en formation, dont 52 % en alternance.

Focus sur la région Bretagne.

Bretagne : une hausse confirmée des effectifs en alternance avec +63 % d'alternants depuis 2015

3 709 JEUNES EN FORMATION
DANS LES DOMAINES SPÉCIFIQUES DE LA BRANCHE



Source : ANFA – Effectifs à la rentrée 2020

« L'alternance est la voie royale d'accès à nos métiers. À l'échelle nationale, 72 % des apprentis et 51 % des lycéens issus de nos formations sont en emploi 7 mois après la sortie de formation. Les données de la rentrée 2020-2021 en Bretagne confirment la hausse des effectifs en alternance » indique Anne Avel, responsable territoriale Bretagne – Pays de la Loire de l'ANFA.

La Bretagne compte 3 709 jeunes qui se forment à un métier des services de l'automobile et de la mobilité, dont 46,9 % en alternance (avec 4,6 % de contrats pro). Un taux d'apprentissage qui se rapproche de la moyenne nationale (48,6 %).

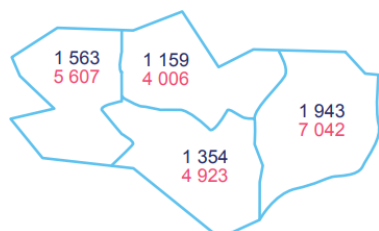
L'alternance est une voie privilégiée (51 % d'alternants). Depuis 2015, la région Bretagne a connu une hausse de +63 % d'alternants et rien qu'à la rentrée 2020, la branche accueillait une hausse d'effectifs de +5,9 % par rapport à l'année précédente (soit + 107 alternants).

A la rentrée 2020-2021, 2 042 jeunes préparaient un Bac professionnel, soit 55,1 % des effectifs en formation, 28% un CAP et 7,9% une certification de branche.

Les secteurs les plus plébiscités par les jeunes restent la maintenance des véhicules particuliers (63,4 % des effectifs en formation) et la carrosserie (16,1 % des effectifs).

6 019 entreprises recrutent et forment en région Bretagne

6 019 ENTREPRISES
21 578 SALARIÉS



25 400 ACTIFS OCCUPÉS*

Sources : INSEE SIRENE 2018 – ACOSS 2020 - IRPAUTO 2019 – estimation 2020 à partir de INSEE - RGP 2018
*Indépendants et salariés

En Bretagne, la région inventorie 2 080 916 véhicules particuliers, 355 263 véhicules utilitaires légers et 35 993 poids lourds.

Les services de l'automobile et de la mobilité comptent 6 019 entreprises, principalement dans le secteur de la réparation automobile (2 538 entreprises) et du commerce automobile (1 657 entreprises).

Les départements qui recensent le plus d'entreprises sont l'Ille-et-Vilaine, avec 1 943 entreprises (7 042 salariés) et le Finistère, avec 1 563 entreprises (5 607 salariés).

Sur le territoire, une majorité de petites structures avec près de la moitié des entreprises qui n'ont pas de salariés, et 2 220 entreprises qui ont entre 1 et 5 salariés.

Qui sont les salariés de la branche ?

La branche dénombre 21 578 salariés, et 25 400 actifs (indépendants et salariés) en Bretagne, dont 22,4 % de femmes. 40,5 % des salariés ont moins de 35 ans.

« Les ouvriers qualifiés représentent 44,5 % des actifs, soit un taux nettement supérieur à la moyenne nationale (39,5 %). Le taux d'ouvriers non qualifiés est relativement faible (3,1 %). Les apprentis et contrats en alternance représentent quant à eux 6,4 % des emplois » explique Anne Avel.

TÉLÉCHARGER LE RÉGIOSCOPE



À PROPOS DE L'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission paritaire nationale de la branche des Services de l'automobile de la mise en œuvre de dispositifs relevant de sa politique nationale de formation. L'ANFA anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, apporte une expertise dans le cadre du développement de la GPEC de branche, intervient sur le champ de la certification, assure la promotion des métiers et développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes et Associés.

CONTACTS PRESSE ANFA

Agence Apocope • Dorothée DAVID
01 45 78 87 37 • media@agenceapocope.com
communication@anfa-auto.fr

TOUTES NOS ACTUALITES SUR NOTRE SITE

www.anfa-auto.fr/actualites